

Au 1er janvier 2009,
44 communes se sont déjà engagées dans Phyt'Eaux Cités

Lancé en janvier 2007 à l'initiative du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), *Phyt'Eaux Cités* est un programme de prévention et de sensibilisation qui vise à réduire l'emploi de produits phytosanitaires de 73 communes dans les bassins de la Seine, l'Orge aval et l'Yvette. L'action est reconduite en 2009, suite à deux années très concluantes.

Rappelons que l'usage croissant de produits phytosanitaires est une cause majeure de pollution des rivières d'Ile-de-France.

Un vif succès rencontré lors des deux premières années de l'opération Phyt'Eaux Cités

Phyt'Eaux Cités remporte d'ores et déjà une large adhésion des communes :

- 60 % des communes des bassins se sont engagées dans *Phyt'Eaux Cités* dont 66 % ont déjà été accompagnées par le programme en bénéficiant d'un audit, une formation ou un plan de gestion des espaces,
- 70 % d'entre elles ont assisté aux 6 réunions de mobilisation.

Vers une diminution notable de l'usage des produits phytosanitaires par les communes

Les communes engagées dans *Phyt'Eaux Cités* ont notablement amélioré leurs pratiques suite à leur audit et leur formation. C'est ce que démontre le suivi de neuf communes, réalisé fin 2008, comparé au résultat des audits effectués en 2007 sur ces mêmes communes.

Le pourcentage de points réglementaires et de bonnes pratiques respectés augmente de 50 % à 77 %. Les progrès encore à faire concernent les pratiques d'étalonnage du matériel d'épandage, le port d'équipements de protection individuelle adaptés ou encore, le respect des règles de stockage des pesticides. **La quantité moyenne annuelle de substances actives appliquées par les communes diminue de moitié**, de 59 kilos en 2007 à seulement 27,5 kilos en 2008. Deux communes ont totalement arrêté l'usage des phytosanitaires en 2008 et d'autres communes se sont fixées cet objectif pour 2009. 27 communes ont été formées, avec un taux de satisfaction bonne à excellente de 97 %. En 2009, 20 nouvelles communes seront accompagnées par la réalisation d'audits, formations et plan de gestion de leurs espaces.

Phyt'Eaux Cités concerne aussi d'autres applicateurs urbains

Trois manifestations organisées en 2008, ont permis des échanges entre les autres applicateurs urbains : gestionnaires de l'entretien des routes, des voies ferrées et de l'aéroport d'Orly, Fédération des jardins familiaux, animateurs pédagogiques des partenaires. Par ailleurs, une matinée de démonstration de techniques alternatives a été organisée avec le SIAHVY. En 2009, l'action sera concentrée vers les jardineries.

Une qualité de l'eau étroitement liée à l'usage de phytosanitaires

Les résultats des 18 premiers mois d'analyse confirment l'impact important de l'usage de phytosanitaires d'origine urbaine, sur la qualité de l'eau du bassin de l'Orge aval et de l'Yvette, légitimant *Phyt'Eaux Cités*. 49 substances sur les 205 recherchées ont été retrouvées.

Ainsi, la contamination des stations situées en aval sur l'Orge, est quatre fois supérieure à celle de stations situées en amont. Le cumul des concentrations augmente fortement entre mai et juin, période de traitement par les communes.

Les analyses seront poursuivies en 2009, avec un protocole un peu allégé.

La communication et le Trèfle Phyt'Eaux Cités

Parallèlement, des outils de communication ont été établis pour faciliter l'implication des communes et des habitants dans l'action, dont une lettre électronique semestrielle et une mallette de communication, mise à disposition des communes, rassemblant des articles à insérer dans leur gazette, des plaquettes et des panneaux de communication.

Nouvellement créé, le **Trèfle Phyt'Eaux Cités** sera attribué en fin de chaque année aux communes adhérentes en fonction de leur avancement dans la démarche. Trois communes ont déjà obtenu deux feuilles du Trèfle : Juvisy-sur-Orge, Choisel et Vitry-sur-Seine. Les 4 feuilles du trèfle (« 0 phyto » et plan de gestion terminé) sont l'objectif à atteindre fin 2010 pour la plupart des communes.

A propos de Phyt'Eaux Cités

Action portée par le SEDIF, *Phyt'Eaux Cités* a pour cible les services voirie et espaces verts de 73 communes, des bassins versants de l'Yvette, l'Orge aval et la Seine. Ces bassins contribuent à l'alimentation de six prises d'eau potable sur la Seine en amont de Paris. Les producteurs d'eau potable exploitant ces prises d'eau, soit le **SEDIF, EAU DE PARIS, la Lyonnaise des Eaux et Veolia Eau, financent 27% du projet. L'Agence de l'eau Seine-Normandie, le Conseil régional d'Ile-de-France, le Conseil général des Yvelines et le Conseil général de l'Essonne, financent à hauteur de 73%**. Le Syndicat mixte de la Vallée de l'Orge Aval (SIVOA) et le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVY), sont les relais de l'action sur le terrain.

Les communes volontaires bénéficient **gratuitement** d'un audit de leurs pratiques phytosanitaires, d'une formation et de la mise en place d'un plan de gestion de leurs espaces. Les communes reçoivent aussi des conseils pour l'intégration de clauses environnementales dans les contrats de prestataires chargés de l'épandage de produits phytosanitaires. L'action est évaluée par des analyses bimensuelles de la qualité de l'eau sur quatre stations, portant sur 212 molécules.

Phyt'Eaux Cités s'adresse aussi à d'autres utilisateurs de ces produits, comme les particuliers, les jardinerie, les golfs, les conseils généraux et les gestionnaires de routes et de voies ferrées.

Phyt'Eaux Cités se déroule sur quatre ans (2007 à 2010), pour un investissement total d'un million d'euros.

* * * * *